

Les enseignants du primaire observent une grève demain

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4983 - Dimanche 19 janvier 2020 - Prix : 10 DA

Présidence
Abdelmajid Tebboune
préside une réunion
du Conseil des ministres

Affaire de la mauvaise gestion à l'APC de Béjaïa

Le FFS apporte son «soutien inconditionnel» au maire et aux élus

Le procès de Trump en présence du fantôme de Biden

Par Mohamed Habili

Pour ce qui est du procès en destitution de Donald Trump, qui commence, dans le principe tout au moins, car il y aurait encore des détails de procédure à régler, la seule chose dont tout le monde soit à peu près certain, c'est que le mis en cause restera au pouvoir jusqu'à la fin de son mandat. Si néanmoins il persiste quelque suspense, celui-ci ne concerne pas Trump mais les démocrates, qui visiblement ont peur que les débats non seulement leur échappent mais se retournent contre eux. A voir l'équipe de défenseurs chevronnés dont s'est entouré Trump, parmi lesquels le redoutable Kenneth Star, le pourfendeur de Bill Clinton dans l'affaire Monica Lewinsky, on se prend à se dire qu'ils ont bien raison en effet de craindre que le procès change de nature. Qu'au lieu de rester celui de Trump, il devienne celui de leur candidat que les sondages depuis maintenant des mois donnent pour son plus sérieux concurrent à la prochaine élection présidentielle : Joe Biden, plus apprécié dans son camp pour avoir été le second de Barack Obama que pour ses qualités propres. Il ne serait probablement jamais entré en lice s'il ne bénéficiait pas du plein soutien d'Obama. Son élection, si elle se produisait, ce serait comme si ce dernier revenait pour accomplir un troisième mandat. Derrière Biden se tient depuis le début le fantôme d'Obama.

Suite en page 3

La Conférence internationale débute aujourd'hui

Tebboune à Berlin pour une issue à la crise libyenne



P.V.D. R.

Le président Abdelmadjid Tebboune s'est rendu hier à Berlin, après le Conseil des ministres qu'il a présidé, pour participer à la Conférence internationale sur la crise libyenne. Les efforts de la communauté internationale pour trouver une issue au conflit libyen se sont intensifiés, Moscou parlant d'une trêve prolongée de manière "indéfinie" entre les belligérants et l'Allemagne réunit à Berlin les protagonistes libyens et les hauts dirigeants de la planète, pour tenter d'éviter l'escalade de la guerre en Libye.

Le répit n'aura pas duré longtemps

Les harraga reprennent la mer

Cinémathèque d'Alger

Un cycle filmique en hommage à Magda Al Sabahi

Affaire de la mauvaise gestion à l'APC de Béjaïa Le FFS apporte son «soutien inconditionnel» au maire et aux élus

RÉAGISSANT à la mise sous contrôle judiciaire du maire de Béjaïa et de son adjoint chargé de la culture ainsi que 9 autres élus de l'APC récemment par le juge instructeur près le tribunal de Kherrata pour les chefs d'accusation de «dépense de deniers publics», la section locale et la fédération du Front des forces socialistes (FFS) de Béjaïa ont rendu publiques des déclarations dans lesquelles elles apportent leur soutien aux élus, qualifiant cette affaire de «*machination orchestrée à l'encontre du FFS*». Le FFS de Béjaïa a, particulièrement, exprimé son soutien au président et à l'ensemble des élus locaux siégeant au sein de l'APC, «*victimes de l'injustice*», et interpelle les autorités à cesser ces agissements arbitraires et à respecter la volonté populaire qui s'est exprimée le 23 novembre 2017. «*La fédération du FFS dénonce les abus exercés par les pouvoirs publics à l'encontre des P/APC et met en garde contre toute atteinte à leurs fonctions ou dépassements à leur encontre*».

En outre, elle dénonce énergiquement l'embargo exercé par l'administration locale sur l'Assemblée populaire communale (APC) de Béjaïa et le harcèlement judiciaire dont sont victimes le président de l'APC et certains élus, lit-on dans le document du FFS de Béjaïa. Pour sa part, la section du parti local dénonce elle aussi le blocage des projets, des subventions et des aides sociales, lit-on dans le document posté sur sa page Facebook. Pour rappel, le juge d'instruction près le tribunal de Kherrata a décidé, au terme d'une audience qui a duré de très longues heures au milieu de la semaine passée, de placer sous contrôle judiciaire 11 élus et fonctionnaires de l'APC de Béjaïa dont le maire et son adjoint. Les élus et fonctionnaires auditionnés par le tribunal de Kherrata sont accusés de «dépense de deniers publics : surfacturation et mauvaise gestion du budget du comité de fêtes de la ville de Béjaïa». L'affaire est toujours en instruction pour situer le degré de responsabilité, directe ou indirecte, de chacun des mis en cause dans la mauvaise gestion des activités du comité des fêtes. Selon la fédération du FFS, le président de l'APC de Béjaïa n'est d'ailleurs pas et ne sera pas le seul P/APC ou élu visé. Plusieurs autres P/APC et élus subissent les mêmes harcèlements et représailles judiciaires pour avoir refusé collectivement d'encadrer la mascarade présidentielle du 12 décembre 2019. Pour les rédacteurs du communiqué, «le P/APC et l'ensemble des élus municipaux sont victimes de l'injustice et de l'abus d'autorité de l'administration», ceci avant d'interpeller le pouvoir central à «*cesser ces représailles et agissements arbitraires qui bivalent les dignes et intègres élus du peuple*». Enfin, la représentation locale du défunt Hocine Aït Ahmed plaide en faveur de «*l'autonomie de gestion et une gouvernance souveraine et transparente des collectivités locales par les représentants légitimement élu par le peuple*».

Hocine Cherfa

Le répit n'aura pas duré longtemps

Les harraga reprennent la mer

■ *Après une certaine rémission, que les spécialistes ont imputé au " hirak qui a rendu l'espoir d'une nouvelle Algérie aux jeunes ", le phénomène de la harga (émigration clandestine par la mer), sans doute encouragé par une accalmie météo en Méditerranée, semble reprendre de plus belle ces derniers jours. Sans distinction de genre, d'âge et de classes, ils sont plus d'une centaine d'Algériennes et d'Algériens mus par l'espoir d'atteindre des cieux plus hospitaliers et d'une vie meilleure, à braver, au prix de leur vie, les dangers des hautes mers pour regagner l'autre rive de la mer bleue.*

Par Lynda Nali

A ce titre, si le nombre de ceux qui ont réussi à arriver à bon port est certes réduit mais surtout non connu, celui des tentatives déjouées est là pour témoigner de l'ampleur des « brûleurs de frontières ». Avant-hier, un communiqué du MDN a fait part d'une tentative de harga déjouée à Mostaganem où six personnes ont été arrêtées, alors que mercredi dernier pas moins de 95 harags ont été respectivement interceptés par des garde-côtes à Oran, Aïn Témouchent, Annaba, Skikda et El-Kala qui tentaient de prendre le large à bord d'embarcations de construction artisanale ». Parallèlement, 26 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été aussi interceptés à Relizane, Tlemcen, Nâama et El-Tarf. En outre, samedi dernier les garde-côtes ont également déjoué, à Oran et Annaba, des tentatives d'émigration clandestine de 27 personnes à bord d'embarcations de construction artisanale, tandis que 49 immigrants clandestins de différentes nationalités ont été interceptés à Tlemcen, Tiaret, Béchar, Khenchela et Tébessa avait également communiqué le MDN.

Chasse aux réseaux de passeurs

En vue d'endiguer ce phénomène, les forces de sécurité



mènent une véritable chasse aux sorcières pour démonter les réseaux de passeurs qui font de la détresse des jeunes et des malheurs des familles un business lucratif, notamment via les réseaux sociaux. Ainsi, jeudi dernier, un réseau criminel d'organisation d'émigration clandestine par mer (passeurs) composé de huit personnes dont un mineur qui ont été arrêtés a été démantelé à Mostaganem. Ces derniers, tous originaires de cette ville, préparaient en effet une traversée de harags à partir de la plage « Rocher » situé à l'ouest de Benabdellmalek-Ramdane. Arrêtés, les mis en cause ont été présentés devant la justice pour le délit de trafic

d'émigrés par un groupe criminel organisé et de mise en danger de la vie de personnes dont un mineur. Quelques jours plutôt, pratiquement le même scénario s'est déroulé sur les côtes de Aïn Témouchent où deux réseaux composés de sept passeurs ont été mis hors d'état de nuire par la Gendarmerie nationale.

En substance, face à ce fléau social, outre les drames familiaux causés, ce qui pourtant reste déplorables et affligeant est que ces jeunes, déjà dans le désespoir, après avoir mis la main dessus, sont présentés à la justice qui, souvent, tranchera avec une sanction d'emprisonnement, qui dans beaucoup de

cas, n'évitera pas la récidive. Sans doute est-ce là un aspect juridico-judiciaire que le département concerné devrait revoir pour trouver une autre forme, un autre type de peine.

Pour rappel, l'année dernière, face à l'ampleur prise par le phénomène des « brûleurs de frontières » qui a connu une « évolution constante », jusqu'à l'année dernière, un forum sur la migration clandestine, inscrit sous le thème « L'avenir de nos jeunes, une responsabilité partagée », a été organisé par le ministère de l'Intérieur dans le but d'aboutir à une démarche globale de résolution de la question.

N.L.

En attendant «le face-à-face» avec Mohamed Ouadjaout

Les enseignants du primaire observent une grève demain

En attendant de fixer une date pour une rencontre «face-à-face» avec le nouveau ministre de l'Education nationale, Mohamed Ouadjaout, la Coordination des enseignants du primaire s'apprête à reprendre sa grève cyclique tous les lundis à partir de demain avec sit-in devant les sièges des directions de l'éducation. Exigeant une réunion «immédiate» avec le ministre de l'Education nationale, Mohamed Ouadjaout, pour apporter des solutions et des réponses à leurs revendications, les enseignants du primaire vont reprendre leur mouvement de grève cyclique tous les lundis à partir de demain. Ils annoncent aussi la reprise des sit-in devant les sièges des directions de l'éducation. En attendant la concrétisation de leur demande et le fameux «face-à-face» avec Ouadjaout, les enseignants affirment qu'ils vont continuer à faire pression sur la tutelle, et menacent de hausser le ton à partir de la semaine prochaine. De son côté le successeur de Belabed à

la tête du ministère de l'Education avait affirmé lors de sa réunion avec les représentants des organisations syndicales «*le règlement des problèmes qui se posent dans le premier palier de l'Education nationale dans le cadre d'une refonte du fonctionnement de ce cycle*». Selon un syndicaliste présent à cette rencontre, «*l'un des points qui ont été abordés lors de la réunion qui a regroupé le ministre de l'Education et les représentants des syndicats du secteur, a été le volet du cycle primaire en pleine ébullition ces temps-ci en raison de la contestation hebdomadaire, menée depuis octobre dernier, par la Coordination nationale des enseignants du cycle primaire*», ajoutant que «*le ministre Mohamed Ouadjaout a promis d'œuvrer pour trouver des solutions à tous les problèmes cumulés dans ce cycle depuis des années. Ce qui permettra de régler le problème de la grève qui dure depuis plus de trois mois*». Messaoud Boudiba, porte-parole du Conseil

national autonome du personnel enseignant du secteur ternaire (Cnapeste), présent à cette réunion, a affirmé que «*sans s'étaler sur les détails, le ministre de l'Education a abordé la question du primaire comme étant un cycle qui a besoin d'une révision*». En outre, le porte-parole du Cnapeste a indiqué que lors de cette rencontre protocolaire, nous avons parlé des généralités. Les syndicats ont exposé globalement leurs préoccupations, tandis que le ministre a exposé son point de vue par rapport à la résolution des problèmes du secteur. Il a reconnu l'existence de lacunes dans le système éducatif et qu'il est nécessaire d'y remédier et de réviser les programmes étape par étape et a également promis d'étudier prochainement avec les syndicats les problèmes socio-professionnels des travailleurs du secteur. Pour étudier en profondeur les préoccupations de chaque syndicat, le ministre s'est aussi engagé à établir prochainement des rencontres bilaté-

rales avec chaque syndicat sans citer la Coordination des enseignants du primaire qui n'est pas un syndicat agréé mais qui dispose d'une large assise et qui menace de durcir son mouvement en cas de non-prise en charge des revendications des enseignants du primaire. Enfin, il est important de rappeler que la plate-forme de revendications établie par la Coordination contient dix points, tous en rapport avec l'amélioration de la situation socio-professionnelle des enseignants. Les enseignants réclament, entre autres, une augmentation salariale de 30 000 DA, une prime de 20 000 DA pour la surveillance et l'accompagnement des élèves en dehors des heures de cours (récréation, cantine), l'application de décret présidentiel 14/266 du 28 septembre 2014 avec effet rétroactif et des promotions automatiques aux postes supérieurs de professeur principal et de professeur formateur.

Thininene Khouchi

La Conférence internationale débute aujourd'hui

Tebboune à Berlin pour une issue à la crise libyenne

■ Le président Abdelmadjid Tebboune s'est rendu hier à Berlin, après le Conseil des ministres qu'il a présidé, pour participer à la Conférence internationale sur la crise libyenne. Les efforts de la communauté internationale pour trouver une issue au conflit libyen se sont intensifiés, Moscou parlant d'une trêve prolongée de manière "indéfinie" entre les belligérants et l'Allemagne réunit à Berlin les protagonistes libyens et les hauts dirigeants de la planète, pour tenter d'éviter l'escalade de la guerre en Libye.

Par Meriem Benchaouia

En effet, la crise libyenne et les voies et moyens de parvenir à un règlement politique et pacifique du conflit seront au centre d'une conférence internationale aujourd'hui à Berlin sous l'égide des Nations unies, à laquelle une participation accrue a été annoncée. Plusieurs pays, à savoir, l'Algérie, qui a joué un rôle central dans les efforts de règlement de la crise, la Russie, la Turquie, les Etats-Unis, la Chine, l'Italie et la France, prendront part à cette Conférence sous l'égide des Nations unies, en présence de l'Union africaine, pour soutenir «les efforts de réconciliation à l'intérieur de la Libye», pays en proie à une crise depuis 2011. Les deux protagonistes de la crise, le président du Conseil présidentiel du Gouvernement d'union nationale (GNA), Fayez al-Sarraj, et le maréchal Khalifa Haftar, ont tous les deux confirmé leur participation aux discussions à Berlin, après que les deux hommes ont accepté un cessez-le-feu en vigueur en Libye, destiné à mettre fin au chaos libyen laissé après la chute de l'ancien régime de Muammar Kadhafi en 2011 et une intervention militaire occidentale. La crise en Libye a créé un vide sécuritaire mais aussi favorisé la circulation de «milliers d'armes, munitions et explosifs», en plus de l'émergence de groupes terroristes, notamment dans l'est libyen. Fayez al-Sarraj a confirmé, jeudi, sa présence à la Conférence internationale à Berlin visant à lancer un processus de paix, et le maréchal Haftar a dit être prêt «en principe» à y participer. Dans la capitale Tripoli, al-Sarraj, chef du GNA reconnu par l'ONU, a confirmé, via son service de presse, sa présence à la conférence, tandis qu'à Benghazi, à un millier de km plus à l'est, le maréchal Haftar a promis sa présence lors d'un entretien avec le ministre allemand des Affaires étrangères, Heiko Maas. Les positions respectives du chef du GNA, reconnu par l'ONU et basé à Tripoli (ouest), Fayez al-Sarraj, et du maréchal Khalifa Haftar, ont été annoncées alors qu'une cessation des hostilités, globalement respectée, est en vigueur depuis dimanche aux portes de la capitale libyenne. Par



ailleurs, le chef de la diplomatie américaine, Mike Pompeo, a confirmé qu'il assistera à la Conférence internationale sur la Libye et fera part de son soutien aux efforts pour consolider la trêve, a indiqué jeudi le département d'Etat. M. Pompeo devrait exhorter les forces étrangères à se retirer de ce pays ravagé par le conflit et exiger une reprise du processus de paix sous l'égide des Nations unies, a indiqué un responsable américain. «L'impératif est la poursuite du cessez-le-feu», a-t-il toutefois précisé à un groupe de journalistes. Pour sa part, le Secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, avait appelé, mercredi, «à soutenir fermement» la Conférence de paix pour la Libye et a invité les belligérants à confirmer la cessation des hostilités, dans un rapport remis au Conseil de sécurité de l'ONU. L'émissaire de l'ONU pour la Libye, Ghassan Salamé, a quant à lui indiqué avoir noté «avec satisfaction» que l'appel au cessez-le-feu en Libye a été entendu par les parties, espérant un «minimum de consensus international» à la Conférence de Berlin sur la Libye.

La diplomatie algérienne mise en avant

Le cessez-le-feu en vigueur en Libye a été le fruit d'intenses

du dialogue entre les parties en conflit et relancer le processus de paix parrainé par l'ONU, en vue de préserver l'intégrité territoriale, la souveraineté de la Libye et l'unité de son peuple, loin de toute ingérence militaire étrangère». Par ailleurs, M. Conte a mis en avant le rôle de l'Algérie dans la sécurisation et la stabilisation dans la région du Sahel, notamment au Mali, précisant que son pays se concertent «constamment» avec l'Algérie sur les questions de la paix et de sécurité.

Erdogan met en garde l'Europe contre la chute du gouvernement libyen

Le président turc Recep Tayyip Erdogan a mis en garde contre une résurgence du terrorisme si le gouvernement libyen siégeant à Tripoli, reconnu par l'ONU, venait à être renversé, dans un article paru hier à la veille d'une conférence internationale à Berlin sur le conflit en Libye.

«L'Europe fera face à une nouvelle série de problèmes et de menaces en cas de chute du gouvernement légitime libyen», a écrit M. Erdogan sur le site internet Politico. «Les organisations terroristes comme l'EI (le groupe terroriste autoproclamé "Etat islamique") et l'organisation terroriste Al-Qaïda, qui ont subi une défaite militaire en Syrie et en Irak, trouveront un terrain fertile pour reprendre pied», a-t-il poursuivi.

Le chef de l'Etat turc a ajouté que si l'Union européenne ne parvenait pas à soutenir de manière adéquate le Gouvernement d'union nationale (GNA) dirigé par Fayez al-Sarraj, ce serait «une trahison de ses propres valeurs fondamentales, y compris la démocratie et les droits de l'homme». Après des mois de combats, qui ont fait plus de 2 000 morts, un cessez-le-feu est en vigueur depuis le 12 janvier.

Mais il est fragile et les Européens craignent une internationalisation du conflit, avec notamment l'implication de la Turquie qui a annoncé l'envoi de soldats pour soutenir le GNA. «L'UE doit montrer au monde qu'elle est un acteur pertinent dans l'arène internationale», a encore estimé dans son article M. Erdogan. «La prochaine Conférence de paix à Berlin est un pas très significatif vers cet objectif.

Les dirigeants européens devraient toutefois un peu moins parler et se concentrer sur la prise de mesures concrètes», a-t-il martelé.

M. B.

LA QUESTION DU JOUR

Le procès de Trump en présence du fantôme de Biden

Suite de la page une

Si aux Etats-Unis il n'y avait pas de limitation de mandats pour le président, Biden ne serait pas candidat, cela est évident. Mais il est vrai qu'alors Trump n'aurait pas accédé à la Maison-Blanche. Et il ne serait pas non plus en train de briguer un deuxième mandat. Le véritable risque qu'encourent les démocrates en faisant devant le Sénat le procès de Trump, ce n'est pas de perdre la partie, ce qui à moins d'un complet retournement est déjà acquis, mais de voir l'équipe de défense de Trump, lequel d'ailleurs à aucun moment ne se tiendra à la barre devant eux, convoquer à cette même barre le fantôme d'un autre homme, celui-là même qu'ils veulent donner pour successeur à Trump. Ils avaient longtemps hésité avant d'enclencher la procédure, et puis quand ils se sont décidés à franchir le pas, ils se sont mis à nouveau à lanterner, on ne sait trop pourquoi. On aurait cru pourtant qu'ils n'auraient rien de plus pressé à faire après avoir voté l'impeachment que de passer à l'étape suivante, au vif du sujet : déférer Trump au Sénat. Cette attitude chez eux n'est évidemment pas sans accrédiéter l'idée qu'au fond ils sont entrés dans cette affaire comme à reculons, avec la peur au ventre qu'elle ne se retourne contre eux. Comme s'ils n'excluaient pas complètement qu'un coup de théâtre se produise qui serait désastreux pour eux. Depuis le temps que Trump et les siens enquêtent sur les Biden, peut-être qu'ils ont fini par trouver quelque chose qui non seulement l'innocenterait, encore qu'il n'en ait pas besoin, vu la composition du tribunal, mais ruinerait à jamais la réputation de Biden. Trump veut un procès qui se fasse à grande allure, de même qu'il avait cherché à le faire commencer des mois auparavant. Ce sont les démocrates qui en l'espèce ont pris tout leur temps. Ils auraient voulu que le procès dure le plus longtemps possible, de préférence jusqu'à la veille de la présidentielle, ce qui alors nécessairement la leur ferait remporter. Pour autant, il a été question jusqu'ici des démocrates comme s'ils formaient un seul bloc contre Trump, et en défense de Biden. En fait, un procès dont le déroulement éblouissant serait à la fois Trump et Biden comblerait bon nombre d'entre eux. Ce peut très bien être le cas des rivaux de Biden pour l'investiture démocrate, comme de leurs partisans. Un Trump et un Biden tous deux affaiblis par le procès qui s'ouvre, c'est, pour peu qu'on y pense, ce qui peut arriver de mieux pour celui ou celle qui alors se trouvera en position de remporter la primaire démocrate. Soit Bernie Sanders soit Elisabeth Warren. Plus vraisemblablement d'ailleurs le premier que la seconde.

M. H.

Présidence

Abdelmadjid Tebboune préside une réunion du Conseil des ministres

LE PRÉSIDENT de la République, Abdelmadjid Tebboune, a présidé samedi une réunion du Conseil des ministres consacrée à l'examen de plusieurs dossiers inscrits à son ordre du jour. Le Conseil s'est penché notamment sur les dossiers relatifs à la redynamisation et au développement des activités sectorielles dans les domaines de la santé, l'industrie, l'agriculture, l'habitat, le commerce et le commerce extérieur, ainsi que les petites entreprises et les start-up. Pour rappel, la réunion du Conseil des ministres, initialement prévue dimanche, se tient ce samedi en raison de la participation du Président Tebboune à la conférence internationale sur la Libye qui aura lieu le jour même à Berlin en Allemagne. R N

Postés sur les réseaux sociaux

Des spécialistes mettent en garde contre la recrudescence des discours haineux et régionalistes

■ Des sociologues et universitaires ont mis en garde contre la recrudescence des discours haineux, racistes et à caractère régionaliste sur les réseaux sociaux, estimant que les instructions données par le président de la République au Premier ministre afin d'élaborer un projet de loi visant à juguler ce phénomène, intervenaient à point nommé en vue de réprimer les individus impliqués dans de tels dépassements.

Par Hatem B.

Le président de la République, Abdelmadjid Tebboune avait instruit le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, d'élaborer un projet de loi criminalisant toutes formes de racisme et de régionalisme ainsi que tout discours de haine dans le pays. Cette mesure intervient «après avoir constaté une recrudescence du discours de la haine et de l'incitation à la fitna (discorde), notamment à travers les réseaux sociaux», explique le communiqué de la Présidence de la République, ajoutant qu'elle «intervient aussi dans le but de faire face à ceux qui exploitent la liberté et le caractère pacifique du Hirak (mouvement populaire) pour brandir des slogans portant atteinte à la cohésion nationale». Ainsi, l'enseignante spécialisée en analyse sociale, Zahra Fassi, a indiqué à l'APS que ce phénomène avait pris «des proportions alarmantes dans l'incitation à la fitna au sein de la société à une période sensible, où les Algériens aspirent à la paix, en ce sens que certaines pages, sur Facebook notamment, souvent suivies par un grand nombre de personnes, ont participé à la désinformation et à la diffusion de fake news, de fausses accusations et la promotion de certains slogans brandis dans la rue par certains groupes inconscients des réalités et qui vont à contresens, en l'absence d'une information crédible à assurer au citoyen».

L'élaboration d'un projet de loi criminalisant toutes formes de racisme et de régionalisme, et tout discours de haine, conformément aux instructions du président de la République, «intervient à point nommé, au moment où des nationalistes et des hommes nobles et libres subissent une grande injustice, avec la complicité de parties malveillantes financées par les ennemis de l'Algérie», comme le démontrent si bien les vidéos postées par certains investigateurs contre l'intérêt du pays, a-t-elle expliqué. Elle a mis en garde contre l'incidence du contenu de



certaines pages sur les jeunes «qui ont tendance à croire tout ce qui est publié sur Facebook». De son côté, le professeur Samir Imer a estimé que «la mauvaise utilisation de la liberté d'expression par certaines personnes qui utilisent souvent des pseudonymes sur les réseaux sociaux a engendré de graves phénomènes dont la fitna (discorde), la violence et le racisme», ce qui implique, a-t-il dit, «l'élaboration d'un cadre juridique rigoureux pour réprimer les auteurs de tels dépassements autre que les lois existantes qui n'ont donné aucun résultat probant». Pour sa part, l'enseignant en sociologie à l'université de Sétif 2, Zine Eddine Kherchi, a souligné que

certains phénomènes de racisme et de régionalisme ainsi que les discours de haine «renferment des messages politiques qui ne peuvent être traités qu'à travers la loi», tel que démontré par plusieurs expériences internationales. Il a appelé, à ce propos, à «préserver l'algérianité dans l'identité nationale, en adoptant un discours politique pondéré et un service médiatique qui respecte la diversité de la société algérienne, en insistant sur l'importance de la sensibilisation dans les différents domaines comme l'enseignement et la culture». «Les discours de la fitna, de la haine et du régionalisme ont toujours existé en Algérie, sachant que leurs "propaga-

teurs" agissaient avec la complicité de personnes influentes, pour exploiter ce type de discours afin de servir leurs intérêts personnels, les lois criminalisant ces actes en est la preuve, car elles existent depuis longtemps de même que la Constitution qui protège les symboles de l'Etat», a-t-il dit. Le véritable problème qui se pose demeure «leur réaction et application», a-t-il soutenu, estimant que le projet de loi que le président de la République a instruit l'élaboration est à même de conforter le système juridique à travers l'application de peines contre les individus impliqués dans toutes formes de violence et d'incitation à la fitna et à la haine dans l'ob-

jectif de réduire leur incidence sur la société. Cependant, ce projet de loi «doit être précis et clair sans qu'il ne s'oppose à la liberté d'expression, de pensée politique et d'opinion», a-t-il expliqué. Dans le même contexte, le P Kherchi a mis l'accent sur l'apparition, avec le Hirak populaire, d'une nouvelle terminologie que les jeunes utilisent à mauvais escient, pour exprimer leur haine et mépris pour autrui, citant quelques termes que même les médias avaient utilisés, participant ainsi à leur vulgarisation et créant une situation «très grave à laquelle il est nécessaire d'y remédier». La lutte contre les fléaux qui se propagent sur les réseaux sociaux «ne doit pas se limiter à l'élaboration d'un projet de loi criminalisant les discours de haine, mais nécessite son application, car les discours racistes et haineux ont laissé des séquelles et des plaies ouvertes susceptibles de porter atteinte à la cohésion de la société et d'attiser des conflits internes pouvant ébranler la stabilité et l'unité nationales». Dans le même ordre d'idées, le P Naima Ben Ammar de l'université d'Oran a souligné «la nécessaire participation de commissions spécialisées dans l'élaboration de lois criminalisant toutes formes d'atteinte à la cohésion nationale», sur la base d'études approfondies aux résultats à long terme, au regard de l'incapacité de maîtriser le flux des publications sur les réseaux sociaux. H. B./APS

Tébessa/Lotissements sociaux à Chérea

Installation d'une commission chargée d'examiner l'éligibilité des bénéficiaires

Une commission de wilaya a été installée et sera chargée d'examiner l'éligibilité des bénéficiaires des 1 610 lotissements sociaux destinés à l'auto-construction à Chérea (Tébessa), dont la liste préliminaire des bénéficiaires a été contestée, a indiqué vendredi le chef de l'exécutif local, Atallah Moulati. «La commission est composée de cadres de la wilaya, de représentants du secteur du logement, de l'APC et la daïra de Chérea. Elle a pour mission

d'étudier attentivement les critères exigés pour l'éligibilité des bénéficiaires des lotissements sociaux destinés à l'auto-construction à Chérea», a déclaré le wali à l'APS. Il a, dans ce sens, ajouté que la nouvelle liste sera soumise «au fichier national du logement». Le wali de Tébessa avait reçu jeudi des représentants parmi les protestataires de la commune de Chérea, située à l'ouest de Tébessa, qui ont contesté les noms figurant sur la liste des

bénéficiaires des lotissements sociaux. Il s'était engagé à prendre en charge leurs doléances «dans les plus brefs délais». Le chef de l'Exécutif local a également souligné la possibilité d'allouer de nouveaux quotas de logement de diverses formules dans la collectivité locale, notamment les lotissements sociaux et l'habitat rural, dans «le but de répondre aux besoins enregistrés dans le domaine».

Saci D.

Afrique

Cinq chefs d'Etat à Lomé pour un sommet contre le trafic de faux médicaments

Cinq chefs d'Etat africains participaient hier à Lomé, la capitale togolaise, à un sommet consacré à la lutte contre le commerce de faux médicaments dans le continent, a indiqué le ministre togolais de l'Administration territoriale, Payadawa Boukpepsi. Il s'agit de Faure Gnassingbé (Togo), Denis Sassou Nguesso (Congo-

Brazzaville), Yoweri Museveni (Ouganda), Macky Sall (Sénégal) et Adama Barrow (Gambie). En raison de la situation sécuritaire dans son pays, le président nigérien Mahamadou Issoufou n'y participe pas, tandis que son homologue ghanéen Nana Akufo-Addo, sera représenté par son ministre de la Santé. L'événement, «une initiati-

ve originale, purement africaine», selon le ministre togolais de la Santé, Moustapha Mijiyawa, est organisé par le Togo en partenariat avec la Fondation Brazzaville, une ONG essentiellement dédiée à la résolution des conflits et la préservation de l'environnement en Afrique. La rencontre vise à jeter les bases d'un engagement continental

dans la lutte contre ce fléau qui tue près de 900 000 Africains chaque année, dont 120 000 enfants de moins de cinq ans, et à se doter d'un arsenal juridique à la hauteur des enjeux. En effet, à l'heure actuelle, «les faux médicaments tuent beaucoup plus que le paludisme», a souligné M. Mijiyawa. «Paradoxalement, l'arsenal juridique pour les com-

battre est léger, c'est-à-dire qu'il y a un fossé entre la gravité du problème et les sanctions prises contre les trafiquants», a-t-il ajouté. La rencontre devrait déboucher sur une déclaration commune appelant à criminaliser ce trafic et à introduire de nouvelles législations.

R. I.

Après la signature de nouveaux accords entre Washington et Pékin

Les cours des matières premières s'améliorent

■ La signature d'un accord commercial préliminaire entre Washington et Pékin et la ratification aux Etats-Unis du nouvel accord de libre-échange nord-américain ont boosté les cours mondiaux des matières premières.

Par Malek M.

Les cours du maïs cotés à Chicago se sont nettement redressés vendredi après trois séances de repli, les investisseurs ayant manifesté plus tôt dans la semaine leur scepticisme sur l'accord commercial préliminaire entre la Chine et les Etats-Unis. Le blé et le soja sont aussi montés. «On observe un important rebond technique. Les contrats à terme de maïs ont baissé bien plus que ce qui était justifié hier et ils effacent une partie de leur perte aujourd'hui», a commenté Brian Hoops, analyste. «Cela a tiré vers le haut le blé et le soja», ajoute l'expert. Les termes de l'accord signé entre Washington et Pékin n'avaient pas entièrement convaincu les acteurs du marché. Selon le texte, la Chine s'est engagée à acheter au cours des deux prochaines années pour 32 milliards de dollars de produits agricoles de plus qu'en 2017 (24 milliards de dollars). Plusieurs analystes avaient estimé que ce montant était peu réa-



liste. Les prix du maïs ont également été portés vendredi par les prévisions météorologiques en Argentine. Du côté du soja, des pluies annoncées au Brésil pourraient améliorer l'humidité des sols dans le nord du pays, mais également retarder les récoltes de l'oléagineux dans le Mato Grosso et le Goiás, indique Mme Murphy. Le marché agricole sera fermé lundi, jour férié aux Etats-Unis (Martin Luther King Day). Le boisseau de blé pour livraison en mars, le plus actif, a fini à 5,7050 dollars contre 5,6525 dollars à la précédente clôture (+0,93 %). Le boisseau de maïs (environ 25 kg) pour livraison en mars, éga-

lement le plus échangé, a terminé vendredi à 3,8925 dollars contre 3,7500 dollars la veille (+3,66 %). Le boisseau de soja pour livraison en mars, le plus échangé, a terminé à 9,2975 dollars contre 9,2400 dollars jeudi (+0,61 %). Le palladium a poursuivi cette semaine son ascension, atteignant de nouveaux records et des niveaux jamais vus pour un métal précieux. Vendredi, il a ainsi atteint 2 530,60 dollars, soit une augmentation de plus de 9 % sur la séance, après avoir déjà dépassé la veille le record de 2008 du platine (2 300 dollars). «La demande est robuste tandis que

l'offre reste contrainte avec une augmentation peu probable à court terme», ont souligné les analystes. De plus, selon eux, même si la possibilité d'un remplacement par le platine augmente, il ne faut pas s'attendre à la voir se matérialiser avant plusieurs années, et même dans ce cas «la montée en puissance se fera progressivement». Le platine, qui a souffert ces dernières années, a retrouvé ses couleurs et atteint jeudi 1 041,71 dollars l'once, un niveau plus vu depuis septembre 2016. Cette hausse pourrait provenir d'une contagion de la part du palladium et avoir été alimentée par «des

achats spéculatifs, vu que le marché du platine – contrairement à celui du palladium – connaît un surplus d'offre», a expliqué Daniel Briesemann, analyste. Sur le London Platinum and Palladium Market, l'once de palladium valait 2 526,75 dollars vendredi, contre 2 118,71 dollars le vendredi précédent à la clôture. L'once de platine valait pour sa part 1 017,01 dollars, contre 979,32 dollars à la fin de la semaine dernière. Quant à l'or, il s'échangeait à 1 554,88 dollars l'once sur le London Bullion Market, contre 1 562,34 dollars le vendredi précédent. Le cours du cuivre a atteint un plus haut en 8 mois et demi cette semaine, soutenu par les importations chinoises. Le prix du métal rouge a culminé à 6 340,50 dollars la tonne jeudi, un niveau plus vu depuis le 1er mai 2019. «Les importations et exportations chinoises de cuivre pour le mois de décembre ont augmenté de façon significative, plus qu'attendu», a-t-il ajouté. Les douanes ont ainsi indiqué une hausse de 527 000 tonnes des importations de cuivre pour le dernier mois de l'année 2019, «soit 23 % de plus sur un an et un plus haut depuis mars 2016», toujours selon l'analyste. La trêve entre la Chine – grande consommatrice de cuivre – et les Etats-Unis, matérialisée mercredi par un accord commercial, favorise l'optimisme des marchés sur le niveau de la demande. Sur le London Metal Exchange, la tonne de cuivre pour livraison dans trois mois s'échangeait à 6 288,00 dollars vendredi, contre 6 198 dollars le vendredi précédent à la clôture.

M. M./APS

Prix

Le pétrole en légère hausse malgré le ralentissement de la croissance chinoise

Les prix du pétrole ont un peu progressé vendredi en dépit de la publication de données indiquant que la croissance de la Chine était au plus

bas en près de 30 ans. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en mars s'est établi à 64,85 dollars à Londres, en hausse de 0,4

ou 23 cents. A New York, le baril américain de WTI pour février a grappillé 0,03 % ou 2 cents à 58,54 dollars. La croissance chinoise pour 2019 a été

mesurée à 6,1 % par le Bureau national des statistiques (BNS), qui a publié ses chiffres vendredi. Il s'agit du rythme le plus faible en près de trois

décennies et d'un fort recul par rapport à 2018, où la croissance s'était affichée à 6,6 %. «Cette nouvelle a contrebalancé l'optimisme ayant suivi l'accord de phase un (entre la Chine et les Etats-Unis, NDLR) signé mercredi», a indiqué Balint Balazs de Schneider Electric dans une note. D e lundi à vendredi, les prix de l'or noir ont peu évolué. Le Brent a cédé 0,2 %, et le WTI a lâché 0,85 %, la semaine ayant été marquée par la signature, mercredi, d'un accord commercial préliminaire entre Washington et Pékin et, moins de 24 heures plus tard, par la ratification aux Etats-Unis du nouvel accord de libre-échange nord-américain. «Les prix du pétrole se sont stabilisés cette semaine, l'optimisme sur le front commercial, le ralentissement des tensions géopolitiques et des chiffres encourageants sur les deux premières économies mondiales ont réduit les inquiétudes sur un niveau de demande plus faible en pétrole», a résumé Lukman Otunuga, analyste de FXTM.

Salem K.

Etats-Unis

La production industrielle en baisse de 1 % en décembre

La production industrielle aux Etats-Unis a reculé de 1 % sur un an au mois de décembre, plombée par la baisse de demande en chauffage, les températures ayant été inhabituellement douces, selon des données publiées par la Réserve fédérale (Fed). Par rapport au mois de novembre dernier, la baisse pour l'ensemble de la production industrielle est de 0,3 %. Et sur l'ensemble du quatrième trimestre, le recul est de 0,5 % par rapport au quatrième trimestre 2018. Les analystes attendaient une très légère hausse de 0,1 % sur un mois mais la demande pour les services publics que sont l'eau et surtout

le chauffage a chuté de 5,6 % sur le mois de décembre, par rapport à novembre qui avait connu des températures plus froides. Cela a occulté la hausse de 0,2 % enregistré par le secteur manufacturier, et la hausse de 1,3 % du secteur minier. «La chute des services publics résulte de la forte baisse de demande en chauffage, les températures inhabituellement élevées en décembre ayant suivi des températures inhabituellement froides en novembre», a souligné la Fed dans son communiqué de presse. La production automobile a reculé par rapport au mois de novembre où elle avait été dopée par le

retour sur les chaînes de montage des employés de General Motors après une longue grève de cinq semaines. En revanche, des progressions supérieures à un point ont été enregistrées notamment par les équipements de traitement de l'information, les équipements de défense et de l'espace et la fourniture de matériel de construction. Le taux d'utilisation des capacités industrielles a reculé de 0,4 points en décembre pour s'établir à 77 %, 2,8 points de pourcentage de moins que la moyenne.

Yanis A/Agences

Chine

Hausse de la production de pétrole brut en 2019

La production chinoise de pétrole brut a augmenté de 0,8 % sur un an pour atteindre 190 millions de tonnes l'année dernière, mettant fin à la tendance à la baisse enregistrée depuis 2016, selon les données officielles. La production de pétrole brut du

pays s'est établie à 16,06 millions de tonnes en décembre 2019, a déclaré le Bureau d'Etat des statistiques. La Chine, l'un des plus grands acheteurs de pétrole au monde, a importé 510 millions de tonnes de pétrole brut en 2019, en hausse de 9,5 % sur un an.

Environ 650 millions de tonnes de pétrole brut ont été transformées l'année dernière, soit une augmentation de 7,6 % sur un an. La Chine vise à accroître sa production nationale de pétrole brut à plus de 200 millions de tonnes en 2020.

R. E.

Alger

Production de 150 quintaux de miel durant la saison 2018-2019

■ La production de miel à Alger s'est élevée à près de 150 quintaux lors de la saison agricole (2018-2019), «en recul de moitié par rapport à la saison précédente», a indiqué le président de la coopérative apicole de la wilaya d'Alger, Saghour Haouas.

Par Nassima A.

S exprimant à l'occasion de la 3^e exposition du miel organisée en marge la Foire des agrumes à Sidi Moussa (sud-ouest d'Alger), M. Haouas a fait état de près de 4 000 ruches ayant produit, au titre de la saison agricole 2018-2019, près de 150 quintaux de miel dans les quatre variétés connues: le jububier, l'eucalyptus, l'oranger et l'euphorbe. Notant «un recul de moitié» de la moyenne de production dans la wilaya par rapport à la saison précédente, M. Haouas a expliqué ce recul par les conditions météorologiques extrêmes, particulièrement la sécheresse qui a caractérisé les cinq derniers mois. La visite du ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Chérif Omari à la Foire des agrumes et du miel, a été l'occasion pour les apiculteurs de soulever leurs préoccupations inhérentes notamment à la commercialisation, aux espaces d'exposition et à l'authenticité de leurs produits, a-t-on constaté. Pour sa part, le président de l'Association des apiculteurs de la wilaya d'Alger, Mohamed Bouteldja a affirmé que les apiculteurs professionnels «revisitent la création de laboratoires agréés pour homologuer leur produit naturel», estimant que cette démarche est de nature à rassurer le consommateur quant à la qualité du produit. Répondant à cette préoccupation, le ministre a dit avoir instruit l'Institut technique des Elevages (Itelv) de coopérer avec l'Organisme algérien d'accréditation (Algerac), en vue d'aider les agriculteurs à homolo-

guer leurs produits agricoles, et ce dans l'attente de permettre à d'autres laboratoires d'accéder au domaine. M. Omari qui a mis l'accent sur la qualité du miel algérien, a appelé les producteurs à «s'organiser en coopératives et associations afin de faciliter leurs contacts avec l'administration». Par ailleurs, un apiculteur originaire de Staoueli (Alger ouest) a plaidé pour «l'accélération de l'octroi de permis d'exploitation des espaces forestiers», faisant allusion à la direction des forêts de la wilaya d'Alger. Et d'ajouter «le retard accusé dans le traitement des dossiers des apiculteurs entraîne un retard dans l'exploitation des saisons favorables à l'apiculture», appelant le ministère de tutelle à «l'élaboration de lois régissant le mouvement des apiculteurs afin de mettre un terme au phénomène de surcharge que commence à connaître le domai-



ne». Dans ce cadre, M. Omari a donné des instructions au directeur des forêts et de la ceinture verte de la wilaya d'Alger, Nourddine Baziz pour faciliter «les procédures administratives aux apiculteurs qui rencontrent

des difficultés dans l'exercice de cette activité sans pour autant porter atteinte au patrimoine forestier». Commune urbaine à vocation agricole, Sidi Moussa s'étend sur une superficie de 40 km² dont 32 000 hectares de

terres fertiles comportant 2100 hectares d'agrumes (30 % de la superficie globale consacrée à la culture des agrumes à Alger).

N. A./APS

Tissemsilt Réception de 1 500 logements location/vente prévue au premier semestre

Quelque 1 500 logements de location/vente du programme AADL 2 seront réceptionnés à Tissemsilt durant le premier semestre de l'année en cours, a annoncé le wali, Salah El Affani. En marge d'une visite d'inspection de plusieurs projets de développement au chef-lieu de wilaya, le wali a indiqué que les travaux de réalisation de ces logements au plan d'occupation du sol (POS) «Sanawber» enregistrent un taux d'avancement appréciable et seront réceptionnés au premier semestre de l'année en cours. En outre, il a annoncé le lancement prochain de la réalisation de 860 logements au titre du programme de AADL 2 à Tissemsilt et à Khémisti, ainsi que la réception des sièges de la sûreté de wilaya et de l'unité républicaine

de sûreté au chef-lieu de wilaya au courant du premier semestre 2020. Concernant le secteur de la santé, Salah El Affani a signalé l'achèvement bientôt des travaux d'aménagement et réfection du centre d'oncologie et de radiologie au niveau de l'ex siège des urgences médicales de l'établissement public hospitalier de Tissemsilt et sa dotation d'un nouveau équipement de radiologie. Répondant aux préoccupations des malades insuffisants rénaux, le wali a fait savoir que le service d'hémodialyse sera prochainement équipé de 12 appareils hémodialyse. Cette visite a également été marquée par l'inspection de deux chantiers de réalisation de 1 400 logements publics locatifs (LPL) de la zone de «Sidi El Houari» et à Hai «Halilou», qui seront

réceptionnés avant la fin du premier trimestre de cette année, ainsi que du rythme des travaux de réalisation de 4 000 places pédagogiques au centre universitaire de Tissemsilt dont 2 000 seront livrés prochainement. Le wali s'est également enquis du projet de réalisation de l'Institut national spécialisé en formation professionnelle, où il a exprimé son mécontentement quant au rythme des travaux et a insisté sur la multiplication des efforts pour les achever dans les délais impartis sous peine de prendre les mesures légales en vigueur. Salah El Affani a inspecté aussi les travaux de réalisation d'un CEM de 600 places pédagogiques dans la zone «El-Saffah», prévu d'être ouvert à la prochaine rentrée scolaire.

Samy T.

Guelma

282 opérations de désenclavement réalisées en 2019

Un total de 282 opérations de désenclavement a été réalisé à travers différentes communes de la wilaya de Guelma au titre des plans communaux de développement (PCD) de l'année 2019, a indiqué le wali Kamal Abla. S'exprimant à l'ou-

verture des travaux de la 4^{ème} session ordinaire de l'assemblée populaire de wilaya (APW) de l'année 2019, le même responsable a précisé que ces opérations ont touché plusieurs mechtas et villages éloignés des 34 localités de la wilaya.

La priorité dans la réalisation de ces projets a été accordée à la résolution des problèmes liés à l'amélioration des conditions de vie des citoyens nécessitant une intervention urgente, selon le wali qui a ajouté que les actions inscrites ont porté sur la

réalisation de nouvelles pistes et routes dans les zones éloignées et la prise en charge de certaines commodités éducatives et de la jeunesse, l'électrification publique en plus d'autres opérations d'amélioration urbaine, des réseaux d'assainissement et

d'eau potable (AEP). L'ensemble des projets concrétisés en 2019 dans le cadre de ces PCD ont nécessité un budget de 2,3 milliards DA, a précisé le même responsable qui a affirmé que l'année 2019 est une année «exemplaire» en matière de réalisation des projets relevant des PCD.

Un vibrant hommage a été rendu au défunt moudjahid Ahmed Gaid Salah lors de l'ouverture de cette session ordinaire de l'APW, initialement prévue fin décembre 2019.

Le dossier de l'emploi et des exposés liés aux secteurs de l'agriculture, des forêts et de la jeunesse et des sports figurent à l'ordre du jour de cette session de deux jours.

M. Y./APS

Jijel

Placement de 6 328 jeunes dans des postes permanents durant l'année 2019

Au total, 6 328 jeunes ont bénéficié de postes de travail permanents dans le secteur économique public et privé de la wilaya de Jijel, a révélé Nourreddine Kicha, directeur de l'agence locale de l'emploi. Le responsable a affirmé lors d'une conférence de presse au cours de laquelle il a présenté le bilan de son secteur au niveau de la wilaya, que «l'agence locale de l'emploi a

reçu 7 250 offres d'emploi de divers opérateurs économiques, enregistrant ainsi une baisse atteignant 30% par rapport à l'année 2018, en raison du gel de certains projets et au retard dans le lancement de certains autres». Dans le même contexte, il a souligné que 36 211 demandes d'emploi ont été enregistrées au cours de la même période, dont 16 000 émanant de diplômés universitaires,

soit une augmentation de 9% par rapport à l'année 2018. M. Kicha a fait état, par ailleurs, du règlement de la situation de 3.851 jeunes dans le cadre du dispositif d'aide à l'insertion professionnelle, ajoutant que l'opération avance, dans la wilaya de Jijel, à «un bon rythme» concernant la catégorie ayant cumulé 8 ans de travail sans interruption jusqu'au 31 octobre 2019.

R. R.

Tunisie

Des partis proposent des noms de Premier ministres au Président Saïed

■ Le président tunisien Kais Saïed a trois jours pour choisir une personnalité susceptible de constituer un gouvernement et de convaincre un Parlement divisé, notamment parmi des noms proposés vendredi par des partis à sa demande.

Mondji T.



Trois mois après les élections, un premier gouvernement constitué sous la houlette du principal parti au Parlement, la formation Ennahdha, a été nettement rejeté par les députés le 10 janvier. M. Saïed doit donc désigner d'ici lundi 20 janvier minuit un nouveau chef de gouvernement, qui aura un mois pour former une équipe.

Le président est libre de nommer la personnalité de son choix. Mais le gouvernement formé par la personnalité qu'il a choisie devra obtenir la confiance de la majorité des députés.

A défaut d'avoir un gouverne-

ment approuvé d'ici le 15 mars, le président pourra dissoudre l'Assemblée et provoquer des élections anticipées.

Ennahdha, qui détient 54 sièges sur 217, a proposé deux ministres sortants ainsi que l'ancien ministre et cadre de la finance Fadhel Abdelkefi, a indiqué un responsable du parti.

La seconde force au Parlement, le parti libéral Qalb Tounes (38 voix), a affirmé avoir transmis six noms, dont celui de Fadhel Abdelkefi, ainsi que l'opposant Nejib Chebbi, ou encore un ancien ministre du Commerce sous Ben Ali, Ridha Ben Mosbah. Attayar (mouve-

ment démocrate, 22 voix) a indiqué qu'il refuserait une personnalité de l'ancien régime.

Les consultations ne seront menées qu'avec des partis siégeant au Parlement et par "correspondances écrites", a indiqué la présidence dans un communiqué jeudi.

Tunis attribue la construction de cinq centrales photovoltaïques

La Tunisie a attribué à plusieurs consortiums et groupes internationaux la construction et la gestion sur 20 ans de cinq

centrales photovoltaïques, qui pourront produire au total environ 500 mégawatts d'électricité solaire, ont indiqué vendredi le gouvernement et ces entreprises. L'entreprise norvégienne Scatec Solar a été choisie pour construire et exploiter trois centrales photovoltaïques produisant au total 300 MW, à Sidi Bouzid (centre), Tozeur et Tataouine (sud), la plus grande avec 200 MW.

Cette société norvégienne spécialisée dans le solaire, dont c'est la première implantation en Tunisie, vise à fournir de l'électricité à 300 000 personnes, indique-t-elle dans un communiqué. Elle a proposé à l'Etat des tarifs particulièrement bas de 2,4 centimes de dollars par kWh, selon le ministère tunisien de l'Industrie.

Le groupe chinois TBEA va construire et exploiter une centrale de 100 MW à Kairouan (centre), en consortium avec le groupe Amea basé à Dubaï.

Un consortium associant les groupes français Engie et marocain Nareva, a été choisi pour une centrale de 100 MW basée à Gafsa, dans le bassin minier au centre du pays. Elle devrait alimenter 100 000 foyers tunisiens, selon un communiqué d'Engie.

En avril 2018, le ministère tunisien de l'Industrie et la Société tunisienne de l'électricité

et du gaz (STEG) avaient lancé un appel d'offres international pour la production électrique de 800 MW grâce aux énergies renouvelables. Le gouvernement avait alors estimé les investissements à 2 milliards de dinars (674 millions d'euros).

La Tunisie, qui ne couvre que la moitié de ses besoins énergétiques, cherche à diversifier sa production. L'objectif est que les énergies renouvelables représentent 30% de la production nationale d'électricité d'ici 2030, contre seulement 2 à 3% actuellement. Des projets de taille plus modeste ont été confiés à des investisseurs tunisiens et un nouvel appel d'offres pour des centrales photovoltaïques est prévu en 2020, a indiqué le ministère.

Arrestations de cinq mineurs impliqués dans la mort d'un soldat

Cinq mineurs, soupçonnés d'être impliqués dans la mort tragique d'un militaire jeudi dans une rame de métro à Bab Al Khadra, ont été arrêtés vendredi à midi, alors que son téléphone portable volé a été récupéré, indique le porte-parole du ministère de l'Intérieur tunisien, Khaled Hayouni.

«Les soupçons s'étaient portés sur ces cinq personnes après que la sous-direction des affaires criminelles a pris l'affaire en main», a précisé Hayouni.

Il a indiqué que les cinq mineurs, âgés de 14 à 16 ans, ont fait l'objet d'interrogatoire en présence de leurs tuteurs, afin de prendre des mesures légales à leur égard, en coordination avec le ministère public.

Des centaines de citoyens du quartier Roumani, dans la délégation de Bousalem (gouvernorat de Jendouba) ont assisté aux funérailles du jeune militaire Alaa Khelif, décédé jeudi soir dans une rame de métro léger à la station Bab Al-Khadra en voulant s'opposer à la tentative de ce groupe de délinquants de lui voler son téléphone portable.

M. T./APS

Sahara occidental

L'ANC réitère son soutien au peuple sahraoui et à son droit à l'autodétermination

Le parti du Congrès national africain (ANC) a réitéré son appel à la communauté internationale à honorer ses engagements vis-à-vis de la question du Sahara Occidental et à accélérer l'organisation d'un référendum libre, juste et transparent, permettant au peuple sahraoui d'accéder à son droit inaliénable à l'autodétermination et à l'indépendance, a rapporté l'agence de presse sahraouie (SPS).

Le parti sud-africain a indiqué dans un communiqué avoir réaffirmé, à maintes reprises, son soutien au droit du peuple sahraoui, à l'autodétermination et à l'indépendance.

«Le peuple sahraoui pacifiste attend depuis longtemps que l'ONU tienne ses promesses et assume sa responsabilité envers lui», a affirmé le même parti, rappelant que le Sahara occidental «demeure la dernière colonie en Afrique». Il a également insisté sur «le droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance».

«Il est regrettable que le Sahara occidental demeure le seul pays africain sous occupation, en dépit de la pertinence

des décisions de l'ONU quant au droit du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance», a précisé le communiqué.

Pour l'ANC, sa position s'accorde avec la décision de la Cour internationale de justice (CIJ) de 1975 et les résolutions pertinentes stipulant que «le Maroc n'a pas de territoire ou autre revendication du Sahara occidental». Ainsi, le parti a renouvelé son engagement «de renforcer

et intensifier le soutien de l'Afrique du sud au peuple sahraoui pour accéder à l'autodétermination». L'ANC a exprimé sa solidarité continue avec le peuple sahraoui, appelant la communauté internationale à «accélérer le processus de règlement au Sahara occidental et à mettre un terme aux souffrances endurées par le peuple sahraoui depuis plusieurs décennies».

Daïli T.

Mauritanie

Programme d'urgence pour surmonter le déficit en infrastructures scolaires

Des nouvelles infrastructures scolaires font débat au sein du gouvernement, portant à la fois sur sa définition et sa mise en place.

La question est de parvenir à identifier ces difficultés afin de mieux les contourner.

En effet, le Premier ministre, Ismail Ould Bedde Ould Cheikh sidiya, a présidé jeudi 16 janvier une réunion du comité interministériel pour examiner les moyens nécessaires à la couver-

ture du déficit en infrastructures scolaires de manière à renforcer la capacité d'accueil des établissements répondant à la demande au niveau de l'enseignement fondamental public. Il s'agit d'un plan de secours pour le secteur éducatif, qui se traduit par un plan intitulé Programme d'urgence pour l'année 2020 afin d'accroître l'offre scolaire à travers la construction de nouvelles écoles primaires et secondaires et de structures de formation

technique et professionnelle.

Mettre en place des commissions régionales composées des autorités administratives, d'élus locaux et des différents acteurs concernés par l'enseignement pour mieux superviser le programme qui doit être exécuté rapidement selon le PM.

Pour ce faire, une équipe a été mise en place pour faire un diagnostic de la situation des établissements scolaires et déterminer toutes les infrastruc-

tures scolaires qui ne répondent pas aux conditions de sécurité, de salubrité et d'hygiène.

Cette décision de s'intéresser au secteur éducatif intervient au lendemain de la visite d'information entreprise par le premier ministre dans certaines écoles de Nouakchott.

A noter que plusieurs défis sont à relever dans ce secteur, s'agissant surtout de la qualité et du pilotage de l'éducation mauritanienne.

R. M.



Iran

L'ayatollah Khamenei minimise les manifestations anti-pouvoir

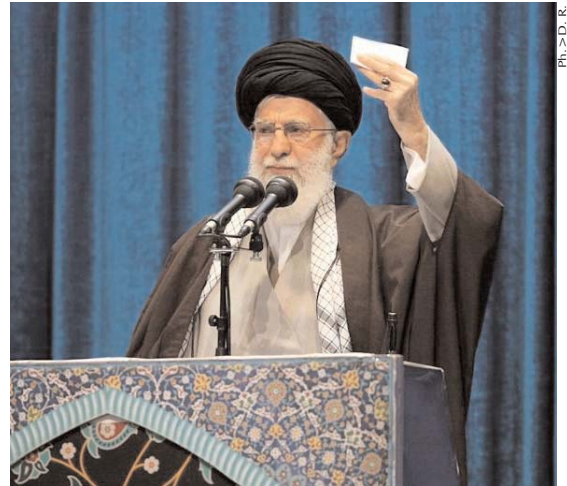
■ Le guide suprême de l'Iran, l'ayatollah Ali Khamenei, a maintenu vendredi une attitude ferme contre les Occidentaux et a laissé entendre que les récentes manifestations anti-pouvoir n'étaient pas représentatives de l'ensemble du peuple iranien.

Par Rosa C.

Ultime décideur dans les principaux dossiers de la République islamique, l'ayatollah Khamenei s'en est particulièrement pris aux Européens, accusés d'être les «*valets*» des États-Unis concernant le dossier nucléaire, lors de son prêche à la mosquée Mosalla de Téhéran. Le guide suprême, qui dirigeait la grande prière hebdomadaire pour la première fois en huit ans, a aussi attaqué les États-Unis, évoquant les «*clowns américains*» qui mentent, selon lui, «*de la façon la plus vicieuse*». Réagissant aux propos de l'ayatollah, le président américain Donald Trump l'a appelé à surveiller son langage. «*Le soi-disant "Guide suprême" d'Iran, qui n'est plus très suprême ces*

derniers temps, a dit des choses méchantes concernant les États-Unis et l'Europe», a tweeté M. Trump. «*Leur économie s'effondre et leur peuple souffre. Il devrait faire très attention à ses mots !*», a-t-il ajouté. Le prêche a été entrecoupé par les slogans «*Mort à l'Amérique*» et «*Mort à Israël*» de la foule, qui débordait largement de la mosquée sur l'esplanade alentour, selon des images de la télévision d'État. Début janvier, les États-Unis et l'Iran, ennemis jurés, ont paru au bord de l'affrontement militaire direct. Le 3 janvier, Washington a tué dans une attaque de drone à Bagdad le général iranien Qassem Soleimani, un commandant des Gardiens de la Révolution (armée idéologique) et architecte de la stratégie d'influence régionale iranienne. Le 8 janvier, l'Iran a tiré des missiles

sur deux bases abritant des Américains en Irak, blessant 11 soldats américains. Le même jour, l'Iran a abattu «*par erreur*» un avion civil ukrainien juste après son décollage de Téhéran. La catastrophe a fait 176 morts, en majorité des Iraniens et des Canadiens. Ce drame est un «*accident amer*» qui «*a brûlé notre cœur*», a déclaré Ali Khamenei. «*Mais certains ont essayé de (l'utiliser pour faire) oublier le grand martyr et sacrifice de Soleimani*». M. Khamenei faisait allusion aux manifestations survenues ces derniers jours en Iran pour protester contre le retard – trois jours – avec lequel les forces armées ont reconnu leur responsabilité dans le crash. Louant l'action de Soleimani, présenté comme «*le commandant le plus puissant de la lutte contre le terrorisme*», l'ayatollah Khamenei a déclaré que le peuple iranien était en faveur de la «*fermeté*» et de la «*résistance*» face aux «*ennemis*». «*Le jour où des dizaines de millions de personnes en Iran, et des centaines de milliers en Irak et dans d'autres pays, sont descendues dans les rues pour rendre hommage à Soleimani, ce jour est un jour de Dieu*», a-t-il déclaré. «*Le jour où les missiles du Corps des Gardiens de la Révolution ont détruit la base de l'armée américaine en Irak est aussi l'un de ces jours de Dieu*». Si la tension irano-américaine semble être retombée après la destruction de l'avion ukrainien, celle-ci a suscité l'indignation en Iran. La police anti-émeutes a été déployée en force à Téhéran après l'organisation quotidienne de manifestations anti-pouvoir depuis que l'Iran a reconnu le 11 janvier une «*erreur*» dans le crash. Concentrées à Téhéran,



PH. > D. R.

les manifestations sont apparues d'une ampleur nettement inférieure à la vague de contestation nationale de novembre déclenchée par une hausse du prix de l'essence, matée au prix d'une répression qui a fait au moins 300 morts d'après Amnesty International. Selon des images diffusées sur les réseaux sociaux, une cérémonie jeudi à la mémoire des victimes du crash à Isfahan (centre) a tourné à la manifestation hostile aux autorités. Après le prêche de M. Khamenei, la télévision d'État a diffusé des images de rassemblements de soutien au pouvoir et aux forces armées dans des villes de province. C'est un général des Gardiens de la Révolution qui a endossé la responsabilité de la destruction de l'avion ukrainien, affirmant qu'elle avait été causée par l'opérateur d'une batterie de missiles qui avait pris le Boeing pour un «*missile de croisière*», en pleine alerte des forces iraniennes face à une éventuelle riposte américaine.

Sur le dossier nucléaire qui empoisonne les relations de l'Iran avec la communauté internationale, Ali Khamenei a accusé les gouvernements britannique, français et allemand de faire preuve de lâcheté face aux États-Unis. «*Il est prouvé maintenant (...) que ces trois gouvernements européens sont les valets de l'Amérique et ces gouvernements lâches attendent que l'Iran se soumette*», a dit l'ayatollah, qui affirme régulièrement que les Occidentaux ne sont pas dignes de confiance. Washington s'est retiré en 2018 de l'accord sur le nucléaire iranien, rétablissant des sanctions asphyxiantes contre l'Iran. En riposte, Téhéran s'est affranchi d'engagements pris dans le cadre de ce pacte. Paris, Berlin et Londres, parties à l'accord, ont déclenché un mécanisme pour tenter de contraindre Téhéran à revenir au respect total du texte.

R. C.



Commentaire

Circulaire

Par Fouzia Mahmoudi

Alors que les partis politiques français se préparent aux prochaines élections municipales, quelque peu oubliées depuis le début de la grève des transports qui durent désormais depuis plus de six semaines, le gouvernement met en place, de façon discrète, des mesures pour tenter de minimiser une probable défaite de La République En Marche (LREM) d'Emmanuel Macron. En effet, le ministère de l'Intérieur, chargé d'organiser le scrutin des municipales, a décidé de changer les règles pour calculer le score de chaque parti politique au soir des résultats en éliminant purement et simplement ceux qui pourraient possiblement lui nuire. Ainsi, 96 % des communes ne seront pas prises en compte dans les résultats nationaux, ce qui pourrait bien grossir artificiellement les scores du parti présidentiel. C'est une circulaire adressée aux préfets, un document, signé par Christophe Castaner, qui régleme le classement des candidats. A chacun, qu'il soit investi par un parti ou sans étiquette, les préfètes attribuent une nuance politique : Divers Gauche, Socialiste, Républicains, Régionaliste, une vingtaine en tout. Pour ensuite additionner leurs voix et calculer les performances de chaque formation en France. La nouveauté dans cette circulaire, c'est que les préfètes feront cette classification «*seulement dans les communes de 9 000 habitants et plus*» (ainsi que dans les sous-préfetures), et non plus à partir de 1 000 habitants, comme aux dernières municipales. Les mairies de moins de 9 000 habitants (et les sous-préfetures), ce sont 96 % des communes françaises, et 54 % des électeurs dont le vote ne comptera pas dans la moyenne nationale cette année. Le député Les Républicains Olivier Marleix y voit une manœuvre intéressée : «*On ne présentera pas le résultat complet du vote des Français, on présentera le résultat du vote des Français qui arrange le gouvernement*». Pour comprendre, en regardant les résultats des dernières élections, les européennes, l'on constate qu'en France, sur les 34 listes candidates, le Rassemblement national est arrivé premier (23,3 %), devant La République en Marche (22,4 %). Mais si l'on ne comptait que les communes de plus de 9 000 habitants (avec les sous-préfetures), le parti présidentiel arriverait en tête (24,2 %), presque 5 points devant le RN (19,4 %). La circulaire Castaner avantagera ainsi bien La République en Marche dans la présentation des résultats, selon le politologue Pascal Perrineau. «*Cette France de plus de 9 000 habitants, oui, c'est une France plus macroniste, c'est une France moins lepéniste. Donc là il y a peut-être la tentation de cacher la faiblesse inévitable de La République en Marche aux élections municipales*». Le gouvernement semble ainsi prêt à tout pour éviter ou du moins limiter l'ampleur d'une nouvelle défaite électorale qui risque cette fois-ci d'être bien plus sévère que celle des élections européennes. En privant de voix nationale les petites communes c'est ainsi la France des «*gilets jaunes*» qui est bâillonnée et qui une fois de plus n'a pas droit au chapitre.

F. M.

Migrants

La Suisse suspend les renvois de migrants vulnérables vers l'Italie

La Suisse ne peut plus renvoyer des groupes de migrants vulnérables vers l'Italie, le Tribunal administratif fédéral (TAF) ayant exigé vendredi que les autorités italiennes fournissent des garanties individuelles les concernant avant de procéder à leur transfert. Un décret adopté en Italie à la fin 2018 a considérablement modifié le système d'accueil des migrants en Italie. Les requérants d'asile – y compris les personnes transférées en vertu de l'accord de Dublin – sont désormais pris en charge dans de grands centres collectifs gouvernementaux ou des structures temporaires d'urgence. Ils étaient auparavant accueillis dans des centres décentralisés de petite taille.

Ceux-ci offraient des mesures d'intégration et une prise en charge adaptée aux requérants d'asile particulièrement vulnérables, notamment les familles et les personnes gravement atteintes dans leur santé. Le TAF ne conclut pas à des «*violations systématiques*» dans la procédure d'asile et le système d'accueil en Italie, mais admet des restrictions pour les familles et personnes atteintes de graves problèmes de santé suite à la «*détérioration des conditions d'accueil*». L'Italie a été dirigée entre juin 2018 et août 2019 par une coalition formée par le Mouvement 5 Etoiles (M5S, anti-système) et la Ligue (extrême droite) du souverainiste Matteo Salvini, alors ministre de

l'Intérieur, qui avait mis en place une politique drastique en matière migratoire. Le règlement européen de Dublin considère le pays d'arrivée comme responsable de l'instruction de la demande d'asile, de sorte que si un demandeur d'asile arrive en Suisse, cette dernière doit en principe le renvoyer vers l'Italie. Dans sa jurisprudence récente, le tribunal administratif fédéral avait déjà constaté, s'agissant de la prise en charge des familles transférées vers l'Italie, que les assurances données par les autorités italiennes suite à l'entrée en vigueur du décret Salvini en 2018 étaient «*trop générales*».

K. L.

Cinémathèque d'Alger

Un cycle filmique en hommage à Magda Al Sabahi

■ Le monde de la culture et du cinéma rabe a perdu jeudi dernier la grande actrice Magda Al Sabahi, connue beaucoup plus en Algérie pour son rôle dans le film de Youcef Chahine «Djamila» sur la vie de la moudjahida Djamila Bouhired. En cette douloureuse occasion, la Cinémathèque d'Alger a décidé d'organiser un cycle filmique en hommage à la défunte.

Par Abila Selles

La Cinémathèque d'Alger poursuit ses projections filmiques, proposant au public des films récents et autres classiques. A la suite du décès de l'actrice égyptienne Magda Al Sabahi, un cycle filmique en hommage à cette actrice est organisé à partir d'aujourd'hui pour les passionnés du septième art. En effet, la Cinémathèque d'Alger propose à son public la découverte (ou la redécouverte) du long métrage «Djamila» en 35 mm. Un documentaire sur le cinéma égyptien ainsi que la vie et le parcours de Youcef Chahine sera projeté à cette occasion. Magda Al Sabahi, de son vrai nom Affaf Ali Kamel Al-Sabahi, est née à Tanta (nord d'Egypte) le 6 mai 1931. Magda a fait ses débuts

dans le cinéma à l'âge de 15 ans et a signé son premier succès en 1949 avec le film «El Nassah», dont elle a partagé l'affiche avec Ismail Yacine. En 1957, Magda partage l'affiche de la comédie musicale «Les Filles modernes» avec l'acteur et chanteur égyptien Abdelhalim Hafez, un film réalisé par Henry Barakat. Mais l'actrice égyptienne ne se cantonne pas à ces genres cinématographiques. En 1956, elle entreprend de créer sa propre société de production Magda Films. Avec cette dernière, elle produira notamment «Hegret El Rasoul» et «Djamila l'Algérienne». Ce dernier a eu un franc succès. Réalisé par Youssef Chahine, le film en noir et blanc est co-écrit par Naguib Mahfouz, prix Nobel de littérature. Il retrace la vie et les actions menées par la militante du Front de libération nationale

(FLN) Djamila Bouhired, qui s'est battue pour l'indépendance de l'Algérie, avant d'être condamnée à mort en 1957 puis graciée. Magda met un terme à sa carrière prolifique en 1978, avec son dernier film «Al Omr Lahza», de Mohamed Radi. En 1995, alors qu'elle a délaissé les plateaux de tournage depuis une quinzaine d'années, Magda est élue présidente de la Egyptian Women in Film Association, une association créée en 1990 par la réalisatrice de documentaires Nabeeha Lotfy afin de défendre les intérêts des femmes dans l'industrie cinématographique égyptienne. Son impressionnante carrière est récompensée en 2016 par un Nile Award dans le domaine des arts, l'un des prix égyptiens les plus prestigieux.

A. S.



Café culturel «Thaziri» à Batna

De nombreux intellectuels en ouverture

Le Café culturel «Thaziri» (la lune en chaoui) a ouvert ses portes à Batna, en présence d'intellectuels, d'étudiants en art et

AGEND'ART

Cinémathèque d'Alger

Jusqu'au 20 janvier :

Cycle filmique en hommage à Magda Al Sabahi.

Opéra d'Alger Boualem-Bessaih

Du 20 au 24 janvier à partir de 19h :

Spectacle «La Belle au bois dormant» par le Ballet de Saint-Petersbourg (Russie). Prix des billets : 2 000 DA/3 000 DA), en vente depuis mardi 14 janvier au guichet de l'Opéra, de 10h à 17h.

Salle Ibn Zeydoun à 19h 30 janvier :

L'Institut Cervantes d'Alger, en collaboration avec le ministère algérien de la Culture, organise un concert de rock flamenco avec l'artiste espagnol Nestor. Le prix du ticket d'entrée est fixé à 600 DA

Salle El-Fikr Wa Al Adeb (Biskra)

Les 22 et 23 janvier :

Sous le patronage de M^{me} la ministre de la Culture, l'Agence algérienne pour le rayonnement culturel (Arc) organise, en collaboration avec la direction de la culture de la wilaya de Biskra et l'association nationale de la littérature populaire, un séminaire national sur «L'impact de la poésie populaire sur l'écriture de l'histoire».

certaines personnalités de la ville. La première rencontre de cette manifestation culturelle mensuelle, initiée par le bureau de wilaya de l'association nationale des jeunes bénévoles citoyens, a été consacrée à la contribution du livre dans la naissance de la conscience identitaire, mettant l'accent sur la place de la langue et de la culture ama-

zighes dans l'essor civilisationnel et culturel de l'Algérie en général et de la région des Aurès en particulier.

Le Café culturel a été animé par des intellectuels, dont le chercheur sur le patrimoine et l'histoire des Aurès, le professeur Mohamed Merdaci.

L'initiatrice de cet événement, la journaliste Fouzia Karbaâ, a

affirmé à l'APS, à cette occasion, que cette manifestation «sera à l'avenir itinérante pour cibler les 61 communes de la wilaya et aborder des sujets en rapport avec les arts dans le but de stimuler le mouvement culturel local». Cette initiative a suscité la satisfaction des présents, d'autant qu'elle a réuni des intellectuels de tous les âges activant

dans de nombreux domaines artistiques. A noter que la première édition du Café culturel «Thaziri», tenue au siège communal de la culture, du tourisme et des sports, dans le complexe culturel du quartier Kechida, a été également marquée par des chants amazighs et une lecture de poèmes notamment.

L. B.

Oscars 2020

«Parasite» nommé pour l'Oscar du meilleur film

On n'a pas encore fini d'entendre parler de «Parasite». Et c'est tant mieux. L'excellent film de Bong Joon-ho, lauréat de la Palme d'or du Festival de Cannes 2019, est désormais officiellement en course aux Oscars 2020. Le 9 février prochain à Los Angeles, le long métrage sud-coréen pourrait remporter la prestigieuse statuette de «meilleur film». Et sa présence dans cette catégorie est déjà une victoire. Face à «The Irishman», «Marriage Story», «Joker» ou «Once Upon a Time... in

Hollywood» cette année, le film de Bong Joon-ho fait figure d'exception. Il est en effet très rare que des films en langue non-anglaise se glissent dans la catégorie de «meilleur film».

Comme le recensait «The Hollywood Reporter» en novembre dernier, cela n'était arrivé que neuf fois dans l'histoire des Oscars. Suite à l'annonce des nominations ce lundi 13 janvier, «Parasite» n'est donc que le dixième film en langue étrangère à avoir ces honneurs, dans la lignée de «La Grande Illusion» en

1937, «La vie est belle» en 1997 ou «Roma» en 2018. «Une fois que vous avez passé la barrière des sous-titres, vous allez découvrir tellement de films magnifiques», lançait Bong Joon-ho sur la scène des Golden Globes le 5 janvier dernier.

Et le parcours historique de «Parasite» ne s'arrête pas là. C'est aussi la toute première fois qu'un réalisateur coréen est nommé dans la catégorie de «meilleur réalisateur». Le film aux près de 2 millions d'entrées en France est aussi nommé dans

les catégories de «meilleur film étranger» et «meilleurs décors».

De quoi, sans doute, réaliser le vœu de Bong Joon-ho qui comptait sur sa nomination pour faire découvrir le cinéma coréen au plus grand nombre. «Le cinéma coréen a une longue histoire. Il y a des chefs-d'œuvre qui doivent encore être présentés au public occidental. Ce serait super si les gens s'intéressaient plus au cinéma coréen grâce à ma nomination», déclarait-il dans une interview

R. I.

22^e printemps des poètes

Appel à participation à un concours de poésie

À l'occasion du 22^e printemps des poètes prévu en mars, l'Institut français d'Alger, en particulier sa médiathèque, organise un concours de poésie.

C'est «le courage» qui a été choisi pour thématique de ce concours, qui acceptera toute contribution. Et ce, en vers, prose ou vers libres.

Autre règlement du concours, les poésies devront impérativement comporter un titre et n'avoir jamais été publiées ou bien primées auparavant.

Ne dépassant pas 40 lignes, les textes, un texte par personne, devront être évidemment écrits en langue française et en Times New Roman, taille : 12.

Enfin, Les poèmes seront à envoyer à l'adresse email suivante : concourspoesielecourage2020.alger@if-algerie.com et ce, avant le 15 février prochain.

Les lauréats déclareront leurs poèmes lors de la rencontre du Cercle des poètes. Elle se tiendra samedi 14 mars 2020 à la médiathèque de l'Institut français d'Alger.



Handball / CAN-2020 (Gr. D - 2^e J) Les Verts battent le Congo et passent au 2^e tour

LA SÉLECTION algérienne de handball s'est imposée devant son homologue congolaise sur le score de 31 à 25, (mi-temps : 18-11), en match comptant pour la 2^e journée du groupe D de la Coupe d'Afrique des nations (CAN-2020), disputé vendredi à Rades (Tunisie). Le Sept algérien qui décroche une deuxième victoire, après celle obtenue devant le Congo (34-

09), a assuré sa qualification au deuxième tour de la CAN-2020, alors que le Congo est éliminé du tournoi. Dans l'autre match du groupe, le Maroc, qualifié au 2^e tour, a dominé le Congo (39-12). Lors de la 3^e journée programmée aujourd'hui, l'Algérie et le Maroc en découdront pour la 1^{re} place du groupe D, alors que la Zambie affrontera le Congo pour l'honneur.

Championnats d'Afrique sur piste de cyclisme (2^e journée)

L'Algérie décroche trois nouvelles médailles

LA SÉLECTION algérienne (Messieurs/Dames) de cyclisme a bonifié sa moisson aux Championnats d'Afrique sur piste qui se déroulent actuellement dans la capitale égyptienne, Le Caire, par trois nouvelles médailles, dont une or, lors de la deuxième journée de compétition, disputée vendredi. La breloque en métal précieux a été l'oeuvre de Lotfi Tchambaz dans l'épreuve de poursuite (Elite/messieurs), avant que sa compatriote Nesrine Houili ne glane l'argent dans l'épreuve du Keirin (Juniors/filles). La médaille de bronze, quant à elle, a été l'oeuvre du jeune Hamza Amari, dans l'épreuve du Keirin (Juniors/garçons), portant ainsi le total de l'Algérie dans cette compétition à six breloques : 2 or, 2 argent et 2 bronze. La première médaille d'or a été l'oeuvre de Nesrine Houili, dans l'épreuve de la poursuite individuelle (Juniors/filles), alors que la médaille d'argent a été décro-

chée par la sélection nationale (Elite/messieurs) dans l'épreuve de poursuite «par équipes». La médaille de bronze quant à elle a été obtenue par Yacine Chalel, dans l'épreuve du Scratch, où il avait terminé sur la troisième marche du podium, derrière deux Sud-Africains. L'Algérie a engagé un total de huit athlètes dans cette sixième édition des Championnats d'Afrique sur piste (sept messieurs et une dame). Outre les quatre cyclistes déjà cités, les quatre autres représentants algériens dans cette compétition sont Youcef Boukhari, El-Khassib Sassane, Zinedine Tahir et Seddik Benganif. Au total, douze pays sont engagés dans cette 6^e édition des Championnats d'Afrique sur piste, à savoir : Algérie, Egypte (Organisateur), Libye, Maroc, Seychelles, Kenya, Burundi, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Soudan, Afrique du Sud et Nigeria.

Tennis/Championnats d'Afrique du Nord (par équipes) Les U14 défaits pour la première fois

LA SÉLECTION algérienne des U14 garçons a concédé, vendredi devant la Tunisie (2-1), sa première défaite aux Championnats ITF/CAT d'Afrique du nord (par équipes), qui se déroulent au Tennis club de Bachdjerrah (Alger). Les deux matchs du simple ont été perdus par les Algériens au super tie-break. Au premier simple, le jeune Abdelmalek Abdelhamid est tombé devant le numéro 1 tunisien, Alaa Trifi, sur le score 3-6, 6-4 (10-8), alors que Lotfi Zerbout a perdu face à Anas Bennour 1-6, 6-1 (10-7). Dans le tableau double, la paire algérienne Abdelhamid - Zerbout a dominé le duo tunisien Abdelmulla - Trifi sur le score 5-7, 6-3 (10-3). Il s'agit de la première défaite des Algériens après deux victoires de rang enregistrées respectivement devant la Libye (3-0) et l'Egypte (3-0). Les Algériens devaient affronter hier, lors de la dernière journée de ce rendez-vous, la sélection marocaine avec l'espoir de remporter la médaille d'argent. Pour leur part, la sélection algérienne des U16 filles a perdu devant son homologue tunisienne (2-1). Elles devaient affronter hier l'Egypte. Les deux autres sélections algériennes U14 «filles» et U16 «garçons» ont été exemptées de cette journée et devaient boucler la compétition

hier, respectivement face à la Tunisie et la Libye. Les cinq nations engagées dans ces épreuves par équipes (Algérie, Tunisie, Maroc, Egypte et Libye) s'affrontent sous forme d'un mini-championnat. A la fin, les meilleures sélections (garçons/filles), aussi bien chez les moins de 14 ans que chez les moins de 16 ans, sont déclarées championnes d'Afrique du Nord et seront donc qualifiées pour les prochains Championnats d'Afrique, prévus au mois de juin dans un pays qui reste à désigner.

Eliminatoires Mondial U20 filles (1^{er} tour - aller)

L'EN affronte le Sud-Soudan ce dimanche

LA SÉLECTION féminine algérienne de football des moins de 20 ans (U20) affrontera son homologue du Soudan du Sud dimanche à Kampala (Ouganda), pour le compte du 1^{er} tour (aller) des éliminatoires du Mondial de la catégorie, prévu en août 2020 au Costa Rica et au Panama. Les Algériennes, à pied d'oeuvre depuis jeudi dans la capitale ougandaise, avaient effectué leur dernier stage de préparation du 12 au 14 janvier à Sidi Moussa (Alger), sous la houlette du nouvel entraîneur natio-

Mise à jour du calendrier de la Ligue 1 Le NCM et le PAC pour sortir du tunnel

■ Le NC Magra affronte cet après-midi au stade du 8-Mai-1945 de Sétif le Paradou AC pour le compte de la mise à jour de la Ligue 1 Mobilis, le dernier d'une série de matchs retards programmés par la LFP durant cette trêve hivernale avant la reprise du championnat et le début de la phase retour.



Par Mahfoud M.

Les gars du PAC tenteront de créer l'exploit face à Magra

Se trouvant dans une situation difficile, avec une place dans le bas du tableau, le NCM sera dos au mur et doit se donner à fond pour sortir de cette situation. La mission ne sera pas de tout repos pour cette équipe, surtout avec le départ de l'entraîneur, El Hadi Khezar, ainsi qu'un de ses cadres les plus importants, à savoir le milieu de terrain Hocine El Orfi qui a signé en Arabie Saoudite ne pouvant pas résister à l'offre très alléchante qui lui a été accordée par ce club du Golfe. Magra est, malgré cela, condamnée à l'emporter si elle souhaite se tirer d'affaire et sortir de la zone de turbulence, même si les conditions ne sont pas idoines, notamment avec cette «fatalité» de jouer hors de

ses bases, vu que son stade n'est pas homologué par la commission des stades relevant de la LFP. Cependant, les joueurs sont décidés à se donner à fond pour tenter de sortir de cette situation difficile. Toutefois, le Paradou AC ne l'entend pas de cette oreille, et souhaite continuer sur sa lancée en championnat où il enregistre une série de succès qui lui permet de s'en tirer à bon compte et sortir de la zone de relégables en attendant de confirmer

lors de ce match. Les Algériens qui reviennent d'un voyage harassant qui les avaient conduits au Nigeria où ils ont été battus sur un score fleuve (4/1) face à Eneymba, tenteront de reprendre confiance et se rebiffer pour terminer la phase aller sur une bonne note. Les gars du PAC souhaitent dépasser le capital-points décroché la saison passée, quand ils avaient terminé avec 20 points.

M. M.

JS Kabylie

L'entraîneur Velud s'en va

L'entraîneur français Hubert Velud ont décidé de se séparer à «l'amiable», a annoncé vendredi la direction des Canaris, au lendemain de la défaite contre l'USM Alger (1-0), dans le traditionnel Clasico de la Ligue 1 algérienne de football. «Consécutivement à une réunion organisée entre les dirigeants de la JSK et le coach Hubert Velud, il a été décidé d'une séparation à l'amiable entre les deux parties», a indiqué la direction de l'actuel 5^e au classement général de la Ligue 1 algérienne de football, ajoutant que «l'intérim sera assuré par le tandem Jean-Yves Chay et Mourad Karouf», le temps d'engager un nouvel entraîneur en chef pour l'équipe senior. Pour leur part, «l'entraîneur adjoint Samir Djouder et le coach des gardiens Aomar Hamenad conservent leurs postes», a tenu à préciser la direction de la JSK concernant

ces deux techniciens, qui faisaient partie du staff de Velud. Le club du Djurdjura reste sur une série de contre-performances, en Coupe d'Algérie et en championnat avec le dernier contre l'USM Alger dans le Clasico de mise à jour du calendrier. Le club a également compromis ses chances de qualification pour les quarts de finale de la Ligue des champions d'Afrique après le nul (0-0) concédé à domicile face aux Marocains de Raja Casablanca. Un long passage à vide qui a fini par coûter son poste au Français de 60 ans, qui outre la JSK a déjà dirigé plusieurs clubs algériens, dont l'ES Sétif (2012-2013), l'USM Alger (2013-2015) et le CS Constantine (2015). Le Duo Jean-Yves Chay-Mourad Karouf sera sur le banc de la JSK le lundi 20 janvier à l'occasion de la réception du MC Oran à 16h00 en match retard de Ligue 1.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Bouira

De 3 ans de prison à la perpétuité pour un réseau international de trafic de drogue

QUATRE personnes, membres d'un réseau international de trafic de drogue, ont été condamnées par la cour de justice de Bouira, à des peines allant de 3 ans de prison ferme à la perpétuité, pour leur implication dans l'importation et trafic de drogue et pour le port illicite d'armes à feu, a-t-on appris samedi de source judiciaire. Ayant eu lieu jeudi dernier, le procès de cette affaire s'est poursuivi jusqu'en fin de soirée et le verdict n'a été prononcé qu'aux environs de minuit. «Quatre membres de ce réseau de trafic de drogue ont été condamnés à des peines allant de 3 ans de prison ferme à la perpétuité», a expliqué la même source. Selon les détails fournis par la même source judiciaire, cette affaire remonte au mois d'août 2017 lorsque les services de sécurité ont arrêté sur l'autoroute Est-Ouest à la sortie est de la ville de Lakhadaria un véhicule frigorifique avec à son bord une quantité de cinq quintaux du kif traité. Le conducteur du véhicu-

le, originaire d'Alger, fut arrêté par les services de sécurité ayant réussi après une enquête minutieuse à démanteler tout le réseau, dont le principal auteur est toujours en fuite au Maroc. «Le conducteur a tenté de transporter cette quantité de kif à la frontière tunisienne en passant par la wilaya de Tébessa et ce, avec le soutien d'un de ses proches. Les deux ont été condamnés à 15 ans de prison ferme», a précisé la même source judiciaire. «Trois autres personnes issues de la wilaya de Sétif, âgées entre 19 et 60 ans, ont été arrêtées, et une arme à feu a été saisie lors de cette opération», a-t-elle encore précisé. Le jeune homme âgé de 19 ans, qui portait une arme à feu, a été condamné à trois ans de prison ferme, tandis que les deux autres ont été acquittés. Quant à l'auteur principal de cette affaire et chef du réseau, il a été condamné à la prison à vie par contumace, a-t-on conclu de même source.

Amira T.

Accidents de la route

8 morts et 10 blessés en 48 heures

HUIT personnes sont mortes et 10 autres ont été blessées dans plusieurs accidents de la route survenus à travers le territoire national durant les dernières 48 heures, selon un bilan rendu public hier par les services de la Protection civile. Le bilan le plus lourd a été enregistré au niveau de wilaya d'Alger, avec 2 personnes décédées heurtées par un véhicule utilitaire au niveau du palais des expositions, commune d'El Mohammadia, et au niveau de la wilaya de Blida avec 2 personnes décédées qui étaient à bord d'une motocyclette, heurtée par un véhicule utilitaire sur l'autoroute Est-Ouest, commune de Boufarik, précise la même source. Durant la même période, les unités de la Protection civile ont déploré le décès d'une personne par le monoxyde de carbone émanant d'un chauffage à l'intérieur de son domicile sis à la cité 570 lots, commune et

daïra de M'Sila. Elles sont également intervenues pour prodiguer des soins de première urgence à 34 personnes incommodées par le monoxyde de carbone dans plusieurs wilayas. Par ailleurs, les services de la Protection civile sont intervenus pour l'extinction de huit incendies urbains et divers au niveau des wilayas d'Alger, Nâama, Oum El-Bouaghi, Batna, Tlemcen, Tizi Ouzou, et Mostaganem. Ces incendies ont causé des blessures à deux (2) personnes à Tlemcen suite à un incendie qui s'est déclaré au niveau d'un pistolet d'alimentation au centre de stockage et de distribution de Naftal, commune d'AEI Remchi, et des gênes respiratoires à six personnes à Oum El-Bouaghi suite à un incendie qui s'est déclenché dans une habitation de R+2, au niveau du village Omar Djenane, commune d'Ain Milia.

R. N.

Impropre à la consommation

Plus de 500 kg de viandes blanches saisies à Ain El Hadjel, M'sila

LES ÉLÉMENTS de la sûreté de la daïra de Ain El Hadjel (wilaya de M'sila) ont saisi 501 kg de viandes blanches impropres à la consommation, a-t-on appris hier des services de la sûreté de wilaya. Une opération de contrôle a ciblé le marché hebdomadaire de la ville de Ain El Hadjel, où était exposée

cette marchandise, a précisé la même source ajoutant que l'expertise vétérinaire a relevé que la marchandise était impropre à la consommation. La marchandise avariée a été détruite et un dossier pénal a été constitué à l'encontre du commerçant contrevenant, a-t-on indiqué.

Amine Kh.

La famine frappe le yémen à cause de la guerre



Loumis

Djalou@hotmail.com

65^e anniversaire de la mort au champ d'honneur de Didouche Mourad

Le vibrant hommage de sa région natale, Aghribs

Le martyr Didouche Mourad a eu droit hier à un vibrant hommage à l'initiative de sa région natale, Aghribs, (30 km au nord-est de Tizi Ouzou).

Par Hamid Messir

Un riche programme de festivités a été concocté en la circonstance par les organisateurs dont l'Assemblée populaire communale d'Aghribs. La foule nombreuse, venue assister à l'hommage à l'auteur de la célèbre citation : «Si nous venons à mourir défendez nos mémoires», a eu droit à une visite guidée du village natal des Didouche, Ibeskriène après un recueillement et dépôt de gerbes

de fleurs en sa mémoire devant le monument du chahid, par le capitaine Moghni Mohamed Salah dit Si Abdellah Ibeskriène, chef de la zone 3 de la Wilaya III historique. Au chef-lieu de la commune d'Aghribs, un cross a été organisé à l'occasion avant de procéder à l'inauguration de la statue à l'effigie du chahid Didouche Mourad en présence des membres de sa famille. Des moudjahidine ont pris la parole pour rendre hommage à l'un des

six membres fondateurs du Front de Libération nationale (FLN) tombé au champ d'honneur un certain 18 janvier 1955 à Condé-Smendou (actuelle commune de Zighoud Youcef dans la wilaya de Constantine) à l'âge de 28 ans. Le lycée d'Aghribs a abrité une exposition sur le parcours du martyr et la guerre de Libération nationale. Un couscous de Yennayer a été offert aux invités à l'issue de l'hommage.

H. M.

Natation/Challenge de Genève

Sahnoun et Medjahed réalisent les minimas des Championnats d'Afrique

Les nageurs algériens Loussama Sahnoun (100m nage libre) et Nesrine Medjahed (100m papillon), ont réalisé les minimas de participation aux Championnats d'Afrique, à l'occasion de la première journée du 53^e challenge international de Genève, disputée avant-hier soir. Sahnoun qui a pris la cinquième place de la finale A du 100m nage libre a réalisé un chrono de (49.98), synonyme de qualification

aux Championnats d'Afrique Open prévus en avril prochain en Afrique du Sud. De son côté, Medjahed a obtenu son ticket pour la compétition continentale lors d'une course de série du 100m papillon avec un temps de (1:04.75). Sept nageurs algériens prennent part au 53^e challenge international de Genève, du 17 au 19 janvier en grand bassin, avec l'objectif de réaliser les minimas de participation aux

Jeux olympiques-2020 de Tokyo et aux championnats d'Afrique Open prévus en avril prochain en Afrique du Sud. Notons que la Confédération africaine de natation a fixé du 1^{er} octobre 2019 au 1^{er} mars 2020, la période de réalisation des minimas pour le rendez-vous continental. Pour les minimas olympiques, la période en question a débuté en avril 2019 et prendra fin le 29 juin 2020.

Khadidja N.

Décédé samedi dernier à Paris à l'âge de 71 ans

Le journaliste Abdelkrim Hamada inhumé au cimetière d'El-Kettar

L'ANCIEN journaliste de l'agence Algérie Presse Service (APS) Abdelkrim Hamada, décédé samedi dernier à Paris à l'âge de 71 ans des suites d'une longue maladie, a été inhumé hier après-midi au cimetière d'El-Kettar (Alger). Une foule nombreuse a assisté à l'enterrement

du défunt, composée notamment de ses anciens collègues de l'APS et de ses proches et amis. Le regretté avait rejoint l'APS en 1974 et avait travaillé au sein de ses différents services, avant d'occuper les postes de directeur de l'information adjoint et de directeur général adjoint. Il avait

également été correspondant de l'Agence à Dakar et à Paris. Natif de La Casbah d'Alger, Abdelkrim Hamada, fils du martyr Mohamed Hamada, avait aussi défendu les droits des travailleurs de l'APS en tant que responsable syndical.

Lamia G.

Laghouat

Le P/APC d'Aflou démis de ses fonctions

LE PRÉSIDENT de l'Assemblée populaire de la commune d'Aflou, Boudour Safi, a été démis de ses fonctions en vertu d'une correspondance du ministère de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, a-t-on appris hier des services de la wilaya de Laghouat.

Cette décision a été prise après que la concernée ait été suivie par violation des biens d'autrui, lorsqu'il a ordonné, lors de son mandat d'élu, l'ouverture d'un accès secondaire traversant des biens appartenant à des particuliers sans prendre en compte les procédures administratives en la

matière, a-t-on expliqué. Les services de la wilaya ont fait part, à ce titre, de l'application des articles 71 et 73 de la loi n°10-11, datée du 20 Radjeb 1432 correspondant au 22 juin 2011 portant modalités de remplacement du président de la commune démis de ses fonctions.

Kamel H.